



Dépêche n°150956

Paris, mercredi 1 juin 2011, 18:06:16

Sixtine de Villeblanche

Ligne directe: 01 53 10 09 79

« Les cadres n'ont globalement pas une très bonne opinion des organisations syndicales » (FO Cadres)

« Les cadres, en emploi ou sans emploi, considèrent globalement les syndicats comme utiles dans l'absolu, surtout s'il s'agit d'organisations syndicales spécifiques aux cadres, mais ils ne leur font très majoritairement pas confiance pour les défendre. Ils les jugent peu constructifs, inefficaces, désunis. » C'est l'un des enseignements d'une enquête menée par FO Cadres et l'Apec (Association pour l'emploi des cadres), réalisée fin août-début septembre 2009 (1), mais rendue publique mardi 1er juin 2011. Ainsi, « les cadres n'ont globalement pas une très bonne opinion des organisations syndicales. Il s'agit plutôt d'une opinion générale, la plupart des cadres n'ayant pas de réel contact avec des syndicats. Plus qu'un 'désamour', il y a 'méconnaissance', sans doute liée à un 'a priori de méfiance' ».

Par ailleurs, l'enquête relève que « la notoriété des syndicats de cadres est faible et peu de proximités ou d'affinités sont exprimées. En outre, une très faible partie des cadres interrogés exprime le souhait de se syndiquer prochainement ».

POSITION SINGULIÈRE AU SEIN DES ENTREPRISES

Selon FO Cadres, « les cadres expriment un rapport particulier au syndicalisme lié à la position singulière qu'ils occupent au sein des entreprises ». En majorité relative, les cadres ne se sentent proches ni des non-cadres ni de la direction de l'entreprise. « La majorité insiste sur le fait qu'ils ne sont pas des salariés comme les autres, tout en ayant le sentiment que les syndicats en général n'en tiennent que très peu compte. C'est pourquoi ils attachent de l'importance à l'existence d'organisations spécifiques pour les défendre, même si elles n'ont pour eux que peu d'existence concrète ».

Les cadres les plus jeunes font plus confiance aux syndicats pour les aider en cas de difficultés (47 % pour les moins de 35 ans, 33 % pour les 50 ans et plus). En cas de menaces sur leur emploi, les moins de 35 ans se tourneraient davantage vers un syndicat que les 50 ans et plus (30 % contre 19 %), quand les plus de 50 ans privilégieraient le conseil d'un avocat (59 % contre 33 % des moins de 30 ans). Pourtant, les plus de 50 ans ont une meilleure opinion des syndicats que les moins de 30 ans, qui expriment surtout une méconnaissance des syndicats existants. « Autrement dit, les moins de 30 ans qui ne connaissent pas vraiment les syndicats ont une plus grande confiance en eux que les plus de 50 ans qui les connaissent davantage », analyse l'organisation syndicale, qui indique que « ce clivage révèle de fortes attentes chez les jeunes, mais aussi une réelle 'prise de distance' chez les plus âgés ».

Les cadres en emploi et les cadres en recherche d'emploi expriment des opinions très proches sur la plupart des problématiques traitées : confiance envers les syndicats, opinions sur les syndicats, intentions de se syndiquer, ..., remarque FO Cadres. « Logiquement, les cadres sans emploi souhaiteraient davantage que les cadres en emploi que les syndicats défendent les intérêts des chômeurs. » Par ailleurs, « les cadres qui travaillent dans des entreprises en difficulté économique n'ont pas plus l'intention de se syndiquer et ont des taux de confiance et d'opinion sur les syndicats identiques à ceux des cadres qui travaillent dans des entreprises en expansion économique ».